



## SKI DE MONTAGNE

### FICHE TECHNIQUE 2017-2018 Stage Connaissance du Milieu Montagnard Mardis 5 et 12 juin et samedi 16 juin 2018

#### 1 CARACTERISTIQUES

- Intitulé de l'action "Stage Connaissance du milieu montagnard".
  - Club organisateur GEMSA.
  - Dates du stage Mardis 5 et 12 juin et samedi 16 juin 2018.
  - Lieu Soirées du 5 et 12, de 18h30 à 21h30, au local de GEMSA et journée du 16 sur le terrain.
  - Cadre responsable stage Gilles Couturier couturier-spv@orange.fr
  - Cadres techniques Gilles Couturier et François Molard.
- Modules FFME prérequis : aucun.
  - Modules FFME délivrés : "Connaissance milieu montagnard" et "randonnée" et "hors sentier" (niveau passeport blanc).

#### 2 OBJECTIFS ET PROGRAMME DU STAGE

Stage **interactivités** pour pratiquants de ski de montagne, alpinisme ou autres activités de montagne (randonnée pédestre, raquette, ...), désirant approfondir ses connaissances sur le milieu montagnard : « **comprendre pour mieux le protéger** »

Il s'adresse à **tous les pratiquants de la montagne**.

Les modules FFME délivrés par ce stage constituent des prérequis pour se présenter au stage FFME "Initiateur montagnisme". Le brevet "Initiateur montagnisme" constitue lui-même un prérequis pour se présenter au stage Initiateur alpinisme ou ski alpinisme.

**Programme** : il est centré autour de 3 thèmes.

- **Géologie.**
  - Type de Roche.
  - Temps géologiques
  - Modèles de formation des massifs montagneux
- **Ecosystème montagnard**
  - Spécificité des écosystèmes de montagne
  - Les étages végétatifs et les versants
  - Les forêts de montagne
  - Les fleurs/plantes de montagne
  - La faune
  - L'homme dans ce milieu
  - Lecture de paysage
- **Protection du milieu.**
  - Espaces protégés

#### 3 INSCRIPTIONS ET CONTRIBUTION FINANCIERE

Ce stage est ouvert à tous les pratiquants de montagne, membres de GEMSA et extérieurs

- Inscriptions à la permanence le jeudi auprès du responsable administratif ou auprès de skirando@gemsa.fr, dès mi-novembre.
- Age : plus de 18 ans.
- Effectif : 8 mini ; 15 maxi.
- Date limite des inscriptions : jeudi 31 mai 2018.
- **Contribution financière par stagiaire** : à régler à l'inscription, par chèque libellé à l'ordre de GEMSA ou par virement.

Membre GEMSA	Extérieur, Licencié FFME	Extérieur non licencié
15€	20€	26€

- Elle couvre :
  - La mise à disposition des locaux et des matériels ad hoc.
  - Les prestations pédagogiques et la documentation distribuée.
  - Il reste à la charge des stagiaires le covoiturage.

#### 4 DETAILS DE L'ORGANISATION

- En salle, apporter : Cahier, Gomme, crayon papier rouge et bleu. Carte si précisée lors de la convocation.
- Sur le terrain, apporter :
  - Tout l'équipement du randonneur pédestre. Vivres de courses et "casse-croûte" midi du samedi.
  - Equipement cartographie et orientation : précisé lors de la séance en salle.
- Dernières précisions lors de la séance en salle.